

## Faits divers à la une

Bernard Baillaud<sup>1</sup>

*Fait divers* : le mot paraît fait pour les brèves, les bas de page, les rez-de-chaussée. À la une – où il ne manque pas, à l’occasion, de s’étaler – il paraît déplacé. Mais à consulter nos moteurs de recherche, et si l’on admet pour seule contrainte de ne tenir compte que du critère du titre, *Faits divers* fut néanmoins un titre prisé, entre 1928 et 1932. Charles-Louis Philippe avait donné l’exemple en 1911, par un livre publié aux Cahiers du Centre. Mais en un étonnant quarteron, Henri Barbusse en 1928, André Gide et Jean Paulhan en 1930, Guy Lévis Mano en 1932 s’y sont eux aussi essayés. Le dernier se borne cependant au singulier *Fait divers*. Cela nous fait tout de même, en cinq ans, quatre livres dont le titre porte le mot *fait divers*, au singulier ou au pluriel. Il faut attendre 1954 pour que Jacques Sternberg ose inverser la donne : *Divers faits*, ni place, ni éditeur. Jean-Marie Gustave Le Clézio en 2006 fera suivre *La Ronde* de ce sous-titre : *et autres faits divers*. *La Revue spirite*, nous avons manqué l’oublier, possède sa rubrique de faits divers, dont elle attend, nous nous en doutons, bien des révélations essentielles. Laissons les titres, gardons les livres.

Rapporté à celui des journaux, le cas des écrivains reste spécifique, soit qu’ils cherchent l’inspiration dans leur intérêt pour les faits divers, soit qu’ils tentent de ramener les faits divers, du journal au livre, du tapage à l’analyse, de la noise à l’écriture, du scandale à la scansion. Nous pourrions dire aussi que le recours au fait divers, loin d’être un abandon à l’inspiration, serait plutôt le symptôme d’un abandon de l’inspiration. Charles-Louis Philippe est le premier écrivain, semble-t-il, à avoir choisi *faits divers* comme titre d’un livre. Il réunit en l’occurrence ses textes publiés dans trois revues : *La Revue blanche*, *L’Ermitage* et *Le Canard sauvage*. L’éditeur a ajouté des titres à la manière des journaux, mais qui ne sont pas de l’auteur : « Un drame chez les folles », « L’assassinat d’une danseuse », « Le crime de Plaisance », « La bande des Épinettes » et « Le crime

---

<sup>1</sup> Bernard Baillaud est docteur de l’Université Paris IV-Sorbonne. Il est né en Franche-Comté, a vécu en Auvergne, en Basse-Normandie, à Paris et à Java, où il a publié ses premiers textes, dans la langue du pays. Il a publié dans *L’Infini*, *Courant d’ombres*, *Midi*, *Nunc*, *CCP*, *Théodore Balmoral* et *La Revue des revues*. Il préside la Société des lecteurs de Jean Paulhan (3, rue des Reculettes, Paris, 75013), un auteur dont il publie, chez Gallimard, les œuvres complètes (trois volumes parus), pour lesquelles il a reçu le prix littéraire Jean Schlumberger.

de la rue Monsieur-le-Prince ». Noms de lieux, qui rapportent la folie humaine aux rues, aux quartiers, aux voisins du lecteur. Je ne sais si l'analyse suffit à effacer la violence de la désignation, la tyrannie de l'opinion contenues dans les faits divers. Peut-être aussi savons-nous tous que notre vie, faute de conduite, est menacée d'aboutir à un fait divers. Le fait divers est un récit qui redonne à la vie, celle des autres, mais la nôtre tout aussi bien, par le biais de la lecture, sa part de sang, de volupté et de mort, de tragique enfin, que la vie quotidienne paraît lui refuser. Chassez Corneille, il revient par Fénéon.

Henri Barbusse fait précéder son livre, paru chez Flammarion en 1928, d'une curieuse dédicace en lettres capitales : *DEO IGNOTO*. Inconnu serait le dieu qui préside aux faits divers. Et quel dieu païen pourrait-il réunir tous les faits divers sous son égide ? Eris et Dionysos y suffiraient-ils, s'ils en avaient le moindre souci ? Le dieu du rire n'y serait pas étranger, dont le dieu inconnu est le voisin. À l'inverse, le fait divers autorise la restriction, la discrétion. « *Je n'apporte ici que des faits divers* », écrit Barbusse, avant de poursuivre : « *Je n'ai rien inventé de ces histoires ; j'en ai pris la matière, et même la forme, dans ce que j'ai vu moi-même, ou bien dans ce que j'ai recueilli de source sûre.* » Dédicace modeste, comme il convient lorsqu'un écrivain se met à parler non loin d'un dieu, et qui provoquerait plutôt le scepticisme que la confiance. Dédicace réaliste aussi, qui prétend ne vouloir, au réel, rien ajouter, et qui attire le lecteur à peu de frais. Nulle raison pourtant de douter de la sincérité de l'auteur, sinon précisément pour les raisons qui proviennent de l'écriture, et du fait qu'il est auteur. Car le fait divers dénonce, au nom de l'auteur, ce que Barbusse appelle « *l'effrayante civilisation contemporaine* ». Il puise au réel et s'insurge contre lui. Il prétexte du réalisme pour dénoncer tous les faits, pour « *ouvrir à l'opinion publique endormie en de béates légendes, des perspectives sur la figure réelle de notre XX<sup>e</sup> siècle, qu'on peut appeler l'Âge de l'or, ou de l'acier, ou du jazz-band, mais qu'on peut appeler surtout : l'Âge du sang.* » Le fait divers se concentre sur presque rien, pour embrasser presque tout, et, comme on dit, pour le dénoncer entièrement. Encore faudrait-il savoir à qui cette dénonciation s'adresse, et à quelles fins elle prétend s'exprimer. Encore faudrait-il accepter qu'une écriture, l'écrivain se faisant délateur, soit une dénonciation. L'écriture du fait divers a la restriction trompeuse.

*Fait divers* de Guy Lévis Mano a été publié par les cahiers – ou les éditions – *Minute* en 1932, imagé par Raymond Gil. On le trouvait à la librairie de la Plume d'or, rue de la Pompe à Paris, mais aujourd'hui, plus aisément, à la Réserve des livres rares et précieux de la Bibliothèque nationale. Ce récit en prose est daté des « *15-16 décembre 1931* », achevé d'imprimer le 30 mai 1932, sur les presses de L. Beresniak. Le prospectus est à l'image de deux colonnes de journal, découpées comme un cœur, ou comme un organe. De quoi s'agit-il ?

Le narrateur a tué son ami, Roland, dont le nom de famille nous restera caché. Il aimait Roland, pour sa beauté, pour son « *faciès métissé de blanc et de noir* ». Mais un poignard malais était là, qui semble être et avoir été l'arme du crime. « *Dans le torse nu les muscles dorsaux laissaient entre eux une rigole attirante : la place qu'il fallait pour faire cesser le rire.* » Aussi bien, l'assassin semble avoir tué son ami à cause de son ironie : « *Il se moquait de moi avec si peu d'esprit. Mais il était beau.* » Ainsi commence le récit. Le narrateur, le criminel – mais comment le narrateur ne partagerait-il pas son crime avec son lecteur ? – n'a pas d'autre mobile pour son geste que celui-ci : « *Son dos était une menace perpétuelle.* » Au premier psychiatre qui l'interroge, le narrateur déclare : « *Avez-vous remarqué qu'il était blanc sans être blanc, et noir sans être noir ? Il possédait un nom impossible à prononcer. Et toutes les fleurs du monde, qu'il disait, se donnaient rendez-vous dans son nom, pour conjuguer tout esprit du mal.* » Au même, il ajoute : « *Rien n'est plus triste que de refuser ce qu'on désire.* » Les deux psychiatres, entre eux, prétendent en connaître la cause : « *Ces jeunes gens, ils lisent trop. Ils font de la psychologie en papier.* » Et nous aussi, nous lisons trop. Ou trop mal. Ou pas assez. Le narrateur ajoute : « *Ils faisaient l'amour, et maintenant ils se regardent faire l'amour. À force de se regarder, on n'a plus aucune objectivité, on glisse dans des précipices où l'on accomplit très mal les gestes qu'on devrait accomplir.* » L'accusé, dont la responsabilité est limitée, est enfermé dans une maison de santé qui est aussi une prison. « *Il y a des dos qui sont des menaces perpétuelles* », maintient l'assassin. Ce fait divers est unique. Le narrateur y relate ce qu'il a accompli, une seule fois, et n'y revient que pour ne rien regretter. Ce récit de Guy Lévis Mano n'a trouvé – parce qu'il n'a recherché – que peu de lecteurs. Il a le format d'un album que l'on ouvre, mais la teneur d'un récit discret, au sujet d'un crime que l'auteur, sans doute, n'a pas commis. Rien de la violence devenue tapage, tout de la tenue d'un récit secret.

Plus connus, malgré tout, sont les *Entretiens sur des faits-divers* de Jean Paulhan. Nous nous en tiendrons à la première édition, celle de 1930. On sait qu'elle se présente comme la reconstitution des entretiens que Jean Paulhan eut, seize ans auparavant, avec l'étonnant et rigoureux René Martin-Guelliott, fondateur et directeur de la revue *Le Spectateur* (1909-1914). Jean Paulhan commence son livre par un trait emprunté à Montaigne, sur la tristesse de Psammenitus. Il le termine par cette conclusion : « *Il serait peu que notre esprit fût naturellement confus et bizarre : il est si étrangement bâti que le monstre qu'il forme lui semble, plus il est monstre, flatteur et vraisemblable.* » On notera au passage que ce René Martin-Guelliott est mentionné par Walter Benjamin (*Gesammelte Schriften*, IV, 2, p. 1011). Le fait divers est un passage parisien. Il est urbain, mais sans beaucoup de politesse. Il est moderne, au sens où il a conscience de son caractère parcellaire : il a renoncé à exprimer une totalité. Il est baroque, aquatique, pêcheur de perles.

À ces entretiens de Jean Paulhan, il faut ajouter un inédit, dont nous connaissons deux versions, la première manuscrite, restée en France, la seconde, envoyée à Rome, pour Marguerite Caetani, à l'occasion des vœux du Nouvel An 1930. Jean Paulhan y relate un crime auquel il a assisté, par hasard, le 4 mai 1929, sur le boulevard Poissonnière. Un crime bien réel, puisque les journaux le mentionnent aussi, au moment du procès, non sans souligner la dimension extraordinaire de cette altercation entre un danseur et un boxeur. Young Francis – c'est le boxeur – voulait se suicider. Torrini, le danseur, vivait avec lui et une maîtresse commune, avec qui ils avaient monté un numéro de music-hall. Mais suivons Paulhan : « *Torrini poursuivit Francis dans la rue à travers un encombrement de voitures, et le tua de deux coups de revolver. L'on apprit par la suite que Francis désespéré tentait, dans ce même moment, de se suicider en se jetant sous un taxi. Mais peu importe.* » Tels sont les dangers, chez les modernes, des tentatives de suicide : on y risque sa vie. Torrini affirma ensuite devant le juge, qu'en sortant de ce café qui vit naître l'incident, il ne pouvait éviter d'être lui-même tué, tant il se sentait menacé par celui qui devint sa victime. Mais ne faisons pas ici de morale et notons seulement ce qu'en écrit Jean Paulhan : « *C'est l'effet d'une naïveté curieuse, remarquable, par exemple, qu'il n'y a point de justice ou d'égalité dans la nature, d'en conclure qu'il y a donc de l'inégalité ou de l'injustice.* » Ce sont là d'étranges manières, pour un Nouvel An. La presse ne manque pas le paradoxe : « *C'est le danseur qui a tué l'ancien boxeur* », lit-on dans *Le Petit Journal*, le samedi 7 décembre 1929. Jean Paulhan en a quelques autres en vue. « *Au premier plan de la scène, à laquelle j'avais cru assister, je ne distinguais plus que ces grandes figures sans traits.* »

Nous pourrions continuer ainsi, à égrener les ouvrages aux- quels le *fait divers* a prêté son nom. Ce ne sera pas sans saluer au passage Félix Fénéon, qui lui a donné sa dimension pleinement narrative, au point de parler de *nouvelles en trois lignes*, mais aussi merveilleuse, et poétique, au point de nous retenir encore. Bernard Del- vaille reprendra en 1976 le fil poétique, sans trait d'union. Il publie alors chez Seghers des poèmes qui empruntent aux faits divers des journaux l'étroitesse de leur forme sur la page. La forme du fait divers serait-elle cette stèle de caractères, érigée en colonnes serrées à la mémoire des divers caractères de l'homme : jaloux, bilieux, impulsif, inventif, perfide et criminel enfin, ainsi qu'il est ? Non – sans doute, ou pas tout à fait – tant le fait divers devient l'un des noms des différents traits de la vie quotidienne. Le fait divers est une forme littéraire, qui permet de dessiner la vie à petits traits, à grands traits, pour mémoire, en deçà de l'histoire.